



A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Beziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R. Echéance le : 30/11/2024
Magasinier : CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

Page :1/1

Magasinier :		CS/SB		TVA : FR12902550565							N° Commande		
N° Document		N° Client		Votre Commande		Marque		V.I.N.			N° Immatriculation		
4837056		0165285						Zone Expedition : 03			5576532		
Désignation				N° Pièce		Quantité ou temps		C T	Prix unitaire hors taxe		Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5576532 DU 30/10/2024 **													
KIA STONIC 1.0 T-GDi - FG291MK													
COMMENTAIRE R.A. : KIA STONIC 1.0 T-GDI - FG291MK													
NUMERO DE COMMANDE :													
I:BOUGIE ALLUMAGE AM				FMOOE232 E0BF03		4,00		4	24,56		48,00	12,77	51,08
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 51,08													
CHER CLIENT													
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.													
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS													
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.													
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT													
				Total hors taxe		Montants T.V.A.				Total T.T.C			
				PI : 51,08		acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration							
				MO : 0,00 51,08		(4) 20,000				61,30			
				DIV : 0,00		51,08							
						10,22							

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document 4837056
N° Client 0165285
N° Commande 5576532
Echéance le : 30/11/2024
30/10/2024 61,30



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.